

### Vos informations personnelles

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Tel. : \_\_\_\_\_ Tél. mobile : \_\_\_\_\_

Nom du conjoint(e) : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Situation familiale :  Célibataire  Union libre  Pacsé(e)  Marié(e)  
 Divorcé(e)  Séparé(e)  Veuf(ve)  Tuteur(trice)

Nombre total d'enfants : \_\_\_\_\_ dont \_\_\_\_\_ majeur(s)

Année de naissance pour chaque enfant (y compris majeurs) : \_\_\_\_\_



N. B. : conformément aux statuts de l'UNAF, les adhésions des célibataires et des personnes seules qui n'ont pas eu d'enfants seront enregistrées sur une liste particulière.

#### Votre adhésion

- J'adhère à l'UFAL TOULON : 20 € (
- Je soutiens l'action de l'UFAL TOULON et je fais un don de \_\_\_\_\_ €
- Je m'abonne au magazine UFAL info (4/an) : 12€
- Je m'abonne à la lettre électronique UFAL flash (gratuit)

Je joins un chèque, à l'ordre de UFAL TOULON, d'un montant total de :

\_\_\_\_\_ €

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature :



Adhésion en ligne

**Nous contacter :** [ufaltoulon@gmail.com](mailto:ufaltoulon@gmail.com)

**Nous suivre :** <https://ufaltoulon.fr> - <https://www.facebook.com/UFALToulon/> \* - @UFAL\_Toulon

**Bulletin à renvoyer à UFAL TOULON, 3 rue Paulin Guérin 83000 Toulon**

**Ou adhérer en ligne :** <https://www.helloasso.com/associations/ufal-toulon>

Les données à caractère personnel recueillies font l'objet d'un traitement par l'UFAL conformément à la loi n°78-17 Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016. Les données recueillies sont nécessaires à des fins de déclaration à l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales) institution reconnue d'utilité publique instituée par l'article L. 211-4 du Code de l'action sociale et des familles mais aussi de préparation et gestion des adhésions. Ces données sont également traitées pour satisfaire des obligations légales ou réglementaires. Ces données peuvent être destinées aux salariés et membres du Bureau National de l'UFAL en charge de la préparation et de la gestion des adhésions, des banques, des sous-traitants, services et autorités de contrôle de l'association ainsi que les personnes habilitées au titre des tiers autorisés. L'ensemble de ces informations sont collectées de manière obligatoire. Vos données sont conservées pendant une durée limitée, déterminée en fonction de la finalité du recueil et du traitement des données. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation, de définition de directives et de portabilité (restitution ou transfert) quant aux données vous concernant. Toutes les demandes donneront lieu à une première réponse de l'UFAL dans un délai d'un mois. Vous pouvez, à cette fin, contacter le Délégué à la Protection des Données soit par courrier à [dpo@ufal.org](mailto:dpo@ufal.org), soit par courrier à DPO, UFAL, 27 Rue de la Réunion, 75020 Paris. À la suite de votre contact avec le Délégué à la Protection des Données, et en cas de désaccord concernant le traitement de vos données, vous pouvez saisir la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

\* : ne nécessite pas de disposer d'un compte Facebook

# Que défend l'UFAL ?

Depuis sa création en 1988,

**l'UFAL est la seule association**



**au sein du mouvement familial.**

Elle élabore ses actions et ses propositions à partir de positions critiques libérées de tout dogme idéologique, religieux, économique ou financier.

## Ses valeurs :

→ → **La famille comme construction sociale**

**Liberté, égalité, fraternité...**

L'action de l'UFAL se fonde sur les idéaux républicains : liberté, égalité et fraternité.

Elle accorde une importance toute particulière aux principes de **laïcité**.

**de démocratie, de solidarité, de solidarité, de solidarité,**

**de souveraineté populaire et de développement écologique et social** qui seront déterminants au 21<sup>e</sup> siècle.

**...et laïcité, pour vivre libres et en paix !**

La laïcité est inséparable de l'enseignement public depuis les lois Ferry et Goblet (1882 à 1886). Depuis la loi de Séparation du 9 décembre 1905, elle régit les rapports entre les pouvoirs et services publics (« la sphère publique ») et les religions. Le principe de laïcité, devenu constitutionnel, assure à chacun **la liberté de conscience et l'égalité des droits, tout en lui permettant de pratiquer une religion s'il le souhaite**. Il soustrait les autorités et l'école publiques à toute influence religieuse.

# Que fait l'UFAL ?



## Le rôle de l'UFAL est :



• de définir et de **défendre les droits et les intérêts** matériels et moraux **des familles**, de les représenter en toutes circonstances, d'agir et d'intervenir en leur nom auprès des pouvoirs publics, des organismes semi-publics, des collectivités et des institutions publiques.



• **d'agir avec tous les partenaires constitutifs de la vie sociale** en vue de garantir les droits matériels et moraux des citoyens, des familles et des enfants dans le respect de la laïcité et des autres principes de la République sociale.

**La force de l'UFAL : articuler action locale, au plus proche des besoins des familles, et réflexion globale pour mieux défendre leurs intérêts.**

## L'UFAL agit :

▶ **à l'intérieur des mouvements sociaux**, par la participation aux manifestations et à divers collectifs du mouvement social



▶ **sur l'opinion publique** par la rédaction de communiqués de presse, d'articles, etc. et par la réalisation d'interviews dans les différents médias



▶ **auprès des citoyens** par de l'éducation populaire et par la production et la diffusion de propositions alternatives au travers de réunions publiques, colloques, forums, etc.



▶ **localement** par la réalisation d'initiatives concrètes de terrain (notamment pendant la Semaine de la Laïcité)

